



L'institut LiryC est habilité
à recevoir des dons, legs
et capitaux d'assurance-vie.



Votre legs leur espoir :

.....

Ensemble,
sauvons des vies



L'IHU Liryç en bref

Créé en 2012, l'Institut Hospitalo-Universitaire Liryç a pour vocation de traiter les principales maladies du rythme cardiaque : fibrillation atriale, mort subite cardiaque et insuffisance cardiaque. Chroniques ou aiguës, elles peuvent toucher tout le monde, à tout âge. Pour assurer cette mission, 170 chercheurs et médecins sont rassemblés dans une approche pluridisciplinaire. Unique au monde, l'IHU Liryç s'appuie sur des expertises internationales et des moyens technologiques de pointe avec un seul objectif : **mieux soigner et prendre en charge les patients.**

LES MALADIES DU RYTHME CARDIAQUE*

DANS LE MONDE

 **50M** de personnes sont touchées

 **20%** des accidents vasculaires cérébraux sont dus à une fibrillation atriale

EN FRANCE

 **1,5M** de personnes souffrent d'insuffisance cardiaque

 **150 000** personnes sont hospitalisées pour insuffisance cardiaque

 **1** personne décède de mort subite toutes les 10 minutes

LIRYÇ, C'EST :

 **170** femmes et hommes

 **+ de 500** professionnels de santé et étudiants formés chaque année

 **44** projets de recherche en cours

 **+ de 6 000** consultations et téléconsultations/an

INFO +

L'IHU Liryç est une Fondation de Coopération Scientifique (FCS) abritée par la Fondation Bordeaux Université, habilitée à recevoir des dons, legs, donations, assurances-vie exonérés de tous droits de succession et mutation.

4 MISSIONS

- 1 Rechercher :** pour répondre aux défis majeurs posés par les arythmies cardiaques.
- 2 Innover :** pour inventer les futures thérapies et les outils de diagnostic et pronostic qui sauveront toujours plus de vies.
- 3 Soigner :** pour offrir des traitements innovants et efficaces au plus grand nombre.
- 4 Former :** pour disposer des meilleurs spécialistes en rythmologie et inventer les métiers de demain dans le domaine de la santé cardiaque.

ÉDITO

"Vous aussi, faites avancer la recherche" ←



Quelle est la situation de la recherche sur les maladies du rythme cardiaque ?

La recherche sur les maladies cardiaques est fondamentale à notre époque et l'IHU Liryç se distingue comme leader international dans ce domaine. Bien que les travaux de recherche menés à Liryç aient permis une meilleure compréhension des mécanismes sous-jacents de ces maladies, des défis subsistent.

Dans ce combat, quels sont les atouts de l'IHU Liryç ?

Liryç, l'institut des maladies du rythme cardiaque, est différent d'un service de cardiologie classique puisqu'il mobilise sous un même toit des équipes médicales d'excellence éprouvée et scientifiques de renommée internationale. Notre établissement a été pionnier dans la découverte de l'origine des fibrillations atriales et des morts subites cardiaques dans les années 2000. À partir de ces découvertes, nous avons mis au point des traitements efficaces qui ont bénéficiés à des millions de patients dans le monde, mais beaucoup reste à faire et nous souhaitons le faire avec vous et cette passion qui nous anime.

30% de la mortalité cardiovasculaire a pour origine un trouble du rythme cardiaque

Pourquoi donner à l'IHU Liryç ?

En effet, les maladies cardiovasculaires représentent la première cause de mortalité en France et 30% d'entre elles ont pour origine un trouble du rythme cardiaque : c'est un enjeu de santé publique majeur. Cependant, nous avons d'excellentes raisons d'espérer car les récents progrès dans la connaissance et le traitement de ces maladies ouvrent des perspectives inédites et encourageantes.

C'est primordial. En faisant un legs, vous faites avancer la recherche plus vite. Vous vous engagez avec nous pour sauver des vies : cet acte de générosité touche le médecin et l'homme que je suis car je suis convaincu que nous pouvons révolutionner la prise en charge des personnes atteintes de maladies du rythme cardiaque. Et ce sera aussi grâce à vous.

*Chiffres 2022



Le legs

Définition

Que vous soyez seul, en couple, avec ou sans enfant, un legs vous permet de transmettre une partie ou la totalité de vos biens (mobiliers : comptes en banque, comptes titres, œuvres d'art, voiture.../immobiliers : appartement, maison, terrain...) après votre décès.

Comment faire ?

Le legs passe par la rédaction d'un testament de votre main, modifiable à tout moment. Par ce document, vous exprimez votre volonté de transmettre un ou plusieurs biens à un bénéficiaire après votre décès. Vous pouvez rédiger vous-même votre testament ou en confier la rédaction à un notaire.

Fiscalité

Votre legs sera exonéré de droits de succession car l'IHU Liryx est une association reconnue d'utilité publique. Par ailleurs, la somme reçue sera entièrement consacrée à la lutte contre les maladies du rythme cardiaque.



La donation

Définition

Il s'agit de transmettre de façon immédiate et de son vivant tout ou partie de son patrimoine (mobilier : comptes en banque, comptes titres, œuvres d'art, voiture.../immobilier : appartement, maison, terrain...).

Comment faire ?

Une donation est un acte à réaliser obligatoirement chez un notaire. Vous décidez avec lui du type de donation que vous voulez effectuer. Ensuite, l'acte doit être accepté et signé par le donataire, autrement dit par l'IHU Liryx chez votre notaire.

Fiscalité

Il existe différents avantages fiscaux en fonction du type de donation effectué. Ils donnent droit à une réduction d'impôt d'au moins 66% du montant de la donation dans la limite de 20% du revenu imposable. La donation est déductible de l'Impôt sur le Revenu (IR) et/ou de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI). Par ailleurs, la somme reçue sera entièrement consacrée à la lutte contre les maladies du rythme cardiaque.

Vous vous engagez avec nous pour sauver des vies



L'assurance-vie

Définition

Même si un contrat d'assurance-vie est un produit d'épargne qui fait fructifier un placement, c'est aussi un outil de transmission. En effet, il contient une « clause bénéficiaire » par laquelle vous pouvez désigner le (ou les) bénéficiaire(s) de votre choix qui recevront le capital de l'assurance-vie après votre décès.

Comment faire ?

Si vous avez déjà un contrat d'assurance-vie vous pouvez ajouter l'IHU Liryx à la liste des bénéficiaires actuels ou le désigner comme seul bénéficiaire. Si vous n'avez pas encore de contrat d'assurance-vie, vous pouvez en souscrire un auprès d'une compagnie d'assurance ou d'une banque, puis désigner

l'IHU Liryx comme bénéficiaire ou co-bénéficiaire. Pour nommer l'IHU Liryx bénéficiaire ou co-bénéficiaire de votre contrat d'assurance-vie, indiquez comme clause bénéficiaire :

LIRYX
Fondation Bordeaux Université
Site Hôpital Xavier Arnoz
Avenue du Haut-Lévêque
33604 Pessac, France.

Fiscalité

La transmission du capital de votre assurance-vie sera exonérée de droits de succession car l'IHU Liryx est une association reconnue d'utilité publique. Par ailleurs, la somme reçue sera entièrement consacrée à la lutte contre les maladies du rythme cardiaque.



Nos victoires sont aussi les vôtres !

« Après la mort subite cardiaque récupérée de mon mari, je me suis engagée à soutenir la recherche afin de vaincre les maladies du rythme cardiaque et de faire en sorte qu'elles ne soient plus jamais une fatalité. »

F. Daviaux



Votre notaire sera toujours d'un bon conseil pour vous accompagner dans vos démarches.

Sans testament, c'est l'État qui hérite

Si vous voulez transmettre un bien à l'IHU Liryx, il est nécessaire de rédiger un testament. Car sans ce document et en l'absence d'héritiers (jusqu'au 6^{ème} degré de parents) c'est l'État qui hérite de l'ensemble de vos biens.

Une assurance-vie est modifiable à tout moment

Dans un contrat d'assurance-vie, on peut tout modifier et à tout moment, y compris la clause bénéficiaire. Il vous suffit pour cela de vous rapprocher de l'organisme d'assurance chez qui le contrat a été souscrit. Un conseil : demandez une copie du contrat justifiant de la prise en compte de la modification.

Les biens immobiliers sont valorisés

L'IHU Liryx accepte les biens de tous types. Lorsqu'il reçoit un bien immobilier, il le met en vente au meilleur prix possible avec l'aide de professionnels de confiance. Vous avez ainsi l'assurance que votre bien est valorisé au mieux.





Je veux aider l'IHU Liryc, qui contacter ?

Notre service mécénat est à votre écoute. Il répondra en toute confidentialité et sans engagement de votre part à toutes vos questions concernant le legs, la donation et les assurances-vie.



Anne-France Contentin
Responsable mécénat

✉ mecenat@ihu-liryc.fr

☎ 05 35 38 19 03

Vous pouvez également nous écrire à :

📍 **IHU Liryc** Site Hôpital Xavier Arnozan
Av. du Haut-Lévêque 33604 Pessac

GRÂCE À VOUS, ACCÉLÉRONS LES DÉCOUVERTES !

**100% de vos dons
vont directement à l'IHU Liryc.**

Ainsi, vous soutenez durablement notre recherche
et vous contribuez à sauver des vies